



Bientôt une réalité pour Malafretaz...

Mot du maire

Gary LEROUX



Enfin le printemps !

« Si nous n'avions pas d'hiver, le printemps ne serait pas aussi agréable ». Voilà ce qu'écrivait la première femme reconnue comme une poète accomplie en 1650, Anne Bradstreet.

Il est vrai que cette saison est appréciée de tous. Les jours sont de plus en plus longs, nous prenons plaisir à préparer nos potagers et à entretenir nos extérieurs, nous sortons nos salons de jardins et profitons du moindre rayon de soleil pour savourer nos premiers barbecues.

Afin que tout le monde puisse profiter de ces instants, il est nécessaire de veiller au bien-être de nos voisins. Ainsi, je rappelle que les heures de tontes sont réglementées et qu'il est interdit de brûler des déchets, des végétaux et autres combustibles.

Le printemps est également la saison où la faune se réveille. Larves de moustiques, nids de guêpes et de frelons commencent à apparaître. Limiter la prolifération de ces nuisibles est l'affaire de tous. Posons des pièges pour capturer les frelons asiatiques, ne laissons aucune eau stagnante qui fait le bonheur des moustiques... Ces petits gestes collectifs peuvent rendre notre quotidien plus agréable.

L'arrivée des beaux jours est souvent propice à réaliser des aménagements dans nos maisons. Qu'il s'agisse d'un abris de jardin, d'une piscine, d'un carport ou toute autre construction, n'hésitez pas à solliciter le secrétariat de mairie pour connaître les modalités administratives.

Notre commune va également profiter de cette saison pour réaliser des projets qui sont à l'étude depuis plusieurs années. Le 14 avril, l'espace sportif multigénérationnel a commencé à sortir de terre et vous pourrez jouir de cet équipement dans le courant du mois de juin.

Les travaux de l'aménagement de la RD975 qui prévoit du stationnement, un cheminement piéton, etc... devraient débuter avant les vacances d'été.

Et puisque le printemps est accompagné de luminosité, les panneaux photovoltaïques installés sur nos toits communaux sont d'ores et déjà opérationnels et nous permettent une quasi-autonomie en terme de consommation électrique.

Bon printemps à tous !



Patrick VERNOUX,
1^{er} Adjoint



Sandra PENIN,
2^{ème} Adjointe

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Procédure de révision

1 Rapport de présentation

- Le diagnostic : un état des lieux du territoire pour mieux cerner les enjeux à prendre en compte
- La justification des choix opérés
- L'évaluation environnementale

2 PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)

- Une stratégie et des objectifs d'aménagement et de développement durable
- L'expression du projet politique
- Les orientations d'aménagement



Présenté en réunion publique le 23 mai 2024

Présenté en réunion publique le 18 mars dernier

3 Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

- Les enjeux et principes d'aménagement par secteur stratégiques

Règlement

- La traduction du PADD pour définir comment construire sur le territoire
- Le zonage
- Les règles constructives par zone

Actuellement, nous nous retrouvons sur la dernière phase de la procédure de révision, notamment à celle de réglementation qui se décline en **deux étapes**. L'une concerne les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et l'autre le Règlement.

L'OAP est un outil de planification intégré au Plan Local d'Urbanisme (PLU). Elle permet d'orienter l'aménagement de secteurs stratégiques du territoire en fixant des principes d'aménagement et des objectifs de programmation. Elle sert,

ainsi, à définir des grandes lignes d'aménagement pour des secteurs spécifiques, encadre l'urbanisation tout en laissant une certaine souplesse aux projets et garantir la cohérence avec divers enjeux, notamment environnementaux, sociaux, de mobilité, économiques...

Le Règlement, quant à lui, correspond à la traduction juridique des orientations et objectifs exposés dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui s'établit comme la clef de voûte du projet territorial. Il fixe, ainsi, directement les règles précises d'urbanisme sur l'ensemble du territoire en le déclinant en zones (urbaines, à urbaniser, agricoles, naturelles) et en traitant différemment ces dernières par le prisme de règles spécifiques (type de constructions autorisés, implantation, hauteur et densité des constructions, obligation en matière d'espaces verts, de stationnement, d'accès, obligation de préservation...).

La prochaine réunion publique devrait avoir lieu d'ici **le début du mois de juillet 2025**.

Aménagement de la RD 975 au quartier de l'Homont

Le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) a été publié le vendredi 21 mars dernier, avec une date limite de remise des offres fixée au 18 avril 2025.

Le prestataire, en charge des études d'exécution et de la réalisation des travaux, sera choisi à l'issue de la procédure d'analyse des offres, **soit d'ici mi-mai**.

Il est prévu d'organiser, d'ici début juillet, une réunion publique visant à présenter les options retenues, l'ensemble des aménagements envisagés, ainsi que la programmation effective des travaux. Vous serez naturellement informés en temps opportun.



Jérôme CHAVANEL,
3^{ème} Adjoint



Sylvain BELFIS,
Conseiller délégué

Finances

Un effet ciseaux de plus en plus prévisible

Ce bulletin a pour coutume de vous présenter le budget réalisé lors de l'année écoulée. Nous ne dérogerons pas à la règle mais nous avons également souhaité vous présenter l'évolution de nos finances depuis 2020.

En 4 ans (le budget 2020 n'ayant pas été voté par notre équipe), la commune est passée de 0 € d'excédent reporté en fonctionnement à plus de 470 000 €.

À la lecture de ces lignes, on pourrait croire que l'équipe municipale a généré 470 000 € de richesses. Cela est effectivement vrai mais n'oublions pas que la précédente équipe nous a laissé un héritage de 250 000 € pour investir dès la première année.

Les excédents de fonctionnement servent à financer nos investissements.

Ainsi, dès la première année de notre mandat, nous avons pu investir massivement grâce à ce transfert d'argent.

Il est vrai que l'opération financière de 2020 était très risquée, car laissant peu de place aux imprévus dans nos dépenses de fonctionnement, mais notre équipe a su en tirer les conséquences pour atteindre ses objectifs.

Quels objectifs ?

Tout au long du mandat, les conseillers municipaux avaient en tête de concilier la réalisation de projets tout en préservant les ressources financières de la commune pour la prochaine équipe municipale de 2026.

Notre mission est réussie puisque qu'à l'aube des élections, notre équipe laissera environ 270 000 € en ressources de fonctionnement et aucun déficit en investissement.

Et durant ce mandat, elle aura investi près de 2 000 000 €.

Comment avons-nous fait ?

Pour y parvenir, nous avons dû batailler pour obtenir des financements de la Région, du Département, de l'État... Et à ce jour, plus de 60% de notre investissement a été financé à travers les subventions.

Pour exemple, l'espace sportif multigénérationnel qui va voir le jour avant le début de la saison estivale ne coûtera que 17 000 € à notre commune sur un budget de 86 000 €.

L'avenir n'est pas si rose

Nous présageons depuis 2 à 3 années que nos excédents de fonctionnement ne seront plus aussi importants que ceux que nous avons connus.

Cela signifie que notre capacité d'investissement va être réduite.

Pourquoi ?

Comme dans de nombreux foyers, nos dépenses évoluent plus vite que nos recettes. C'est ce qu'on appelle « l'effet ciseaux ».

L'augmentation de notre coût énergétique (factures de gaz, d'électricité et d'eau), de notre masse salariale (sans avoir augmenté le nombre d'agents ni leurs heures) sans avoir augmenté la part communale de l'impôt, réduisent de plus en plus notre marge de manœuvre.

Que peut-on en conclure ?

Les futures années seront moins prolifiques que celles que nous avons connues.

Cependant, cette réalité qui concerne aussi bien Malafretaz, que les Départements, Grand Bourg Agglomération, les Régions et l'État, n'est pas une fatalité.

Nous vivons une période de transition qui nécessitera d'ajuster nos budgets à la réalité sociale et économique. Tel sera le défi des prochaines équipes d'élus.



Résultats 2024

Excédent de fonctionnement : 132 000 €

Excédent d'investissement : 8 000 €

Conseillères Municipales



Florence PIRAT

Laurie PASCAL



Conseil Municipal Enfants Nettoyage du village



Samedi 6 avril, sous un beau soleil printanier, une dizaine d'enfants et leurs parents sont venus accompagner les enfants du CME lors de leur action de nettoyage du village. Chaque participant équipé d'un gilet de sécurité, de gants et de sacs poubelles mis à disposition par le centre des traitements des déchets de GBA, ont parcouru onze quartiers situés, pour des raisons de sécurité principalement, au centre du village.

Certains sont revenus plus chargés que d'autres avec parfois des découvertes improbables telles que des pétards, des chaussures, des cartons... Cette année, ce sont 16 kg qui ont été récoltés soit 5 kg de plus que l'an dernier.

Tous les quartiers et rues du village n'ont pu être parcourus par manque de participants et également pour des questions d'accessibilité.

Pour notre avenir, ensemble, soutenons cette belle action de nos enfants : « faire de notre village un village propre où il est agréable d'habiter ». Pour cela, déposez dans les lieux destinés vos déchets plutôt que les donner à la nature, ne pas utiliser d'objets interdits qui peuvent être dangereux.

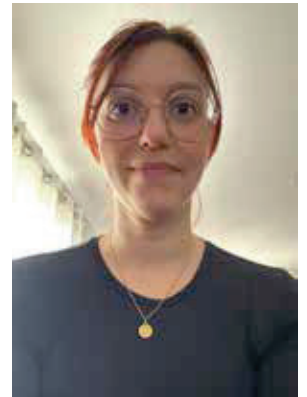
Nous espérons que lors de nos prochains nettoyages nous nous rapprocherons des 0 déchets.



Sou des écoles

Assemblée générale exceptionnelle

Suite à la démission de sa présidente Karla Cantero, le Sou des écoles a dû organiser de nouvelles élections lors d'une assemblée générale extraordinaire le 17 mars dernier. Le reste du bureau restant inchangé, nous sommes heureux de vous annoncer la nomination d'Amélie Desseuve à la tête de l'association et restons à votre disposition pour répondre à d'éventuelles questions.



À cette occasion, un bilan mi-annuel a aussi été réalisé. Il nous a permis d'annoncer de très bons résultats, plus qu'encourageants pour soutenir les projets, en cours ou à venir, de l'équipe enseignante.

Tout ceci est possible grâce à vous, par votre engagement en tant que membre, votre aide bénévole lors des manifestations ou simplement par votre venue lors des événements.

Nous vous disons donc à tous, MERCI !



Inscription à l'école pour la rentrée 2025-2026

Pour inscrire votre ou vos enfants pour la rentrée, contacter le secrétariat de mairie au 04 74 25 41 27 afin de recevoir le dossier d'inscription à l'école.

Pour rappel, feront leur rentrée en Petite Section, les enfants nés en 2022.



Conseillers municipaux



Sandra RUCH

Franck BOUVARD



Sou des écoles

Organisation d'un loto...

Pour débiter cette nouvelle année 2025, l'équipe du Sou des écoles de Malafretaz a tenté le défi d'organiser un quine loto le 16 février. Cela faisait plusieurs années que cette manifestation n'était plus organisée.

La salle d'animation a été ouverte à 12h ainsi que sa buvette avec vente de snacks et boissons. Les parties ont ensuite débuté à 14h.

L'après-midi était composé de 9 quines. Il y avait 7 quines avec chacune 1 lot à gagner à 1 ligne, 2 lignes et au carton plein.

Les lots étaient composés de différents bons d'achat et produits divers (beauté, alimentaire, sportif, etc).



Les enfants de l'école de Malafretaz ont tous eu la gratuité d'un carton quine enfant pour venir tenter sa chance et passer un bon moment en famille ou entre amis. 9 enfants ont gagné un lot avec des jeux et des entrées de parc ou pour différentes activités.

Pour finir la journée, une partie de super quine était proposée avec 5 lots à gagner : un matelas optima confort, une PlayStation 5, un robot aspirateur, des bons d'achat de 300 € et 200 € chez Cap Emeraude.

Cette manifestation a été une belle réussite.

Le Sou des écoles remercie les Malafertois venus très nombreux, de même que tous les commerçants et entreprises ayant fait des dons.

Bravo à toute l'équipe du Sou ainsi qu'aux bénévoles présents !

... Et du premier carnaval !



Cette année, le Sou des écoles de Malafretaz a innové en organisant son premier carnaval le samedi 22 mars.

La matinée a commencé par un atelier maquillage pour les enfants qui le désiraient.

Des photos de groupes ont ensuite été prises devant la mairie pour immortaliser ce moment entre copains avec leurs plus beaux déguisements. Petits et grands se sont réunis pour défilé dans le village à 11h avec la participation des majorettes

bressanes suivi d'une flash mob pour clôturer la matinée.

Une buvette était proposée ainsi que des gâteaux faits maison. Les enfants de l'école ont tous eu la gratuité d'une boisson et d'une part de gâteaux. L'association a également proposé une vente de tartes salées et sucrées en pré-commande. 115 tartes ont été commandées et récupérées le jour du carnaval.

Le Sou des écoles remercie tous les habitants venus ce 22 mars ainsi que les maîtresses.



Nathalie AUPOIL-DANTHON

Christophe TRIPOZ



Conscrit 85

26 septembre 1985 : " J'ai une petite idée... " (Coluche sur Europe 1)



Il était une fois la team 85... Ils se connaissent plus ou moins de loin puis arrive la banquet des 40 ans. Ils se réunissent lors d'une première réunion et se mettent immédiatement d'accord sur le thème : les Restos du Cœur ! Première réunion d'une petite série, ils créent un vrai lien de complicité ! Un peu inquiets sur l'issue de la soirée car ils ne savent pas combien ils seront et s'ils rentreront dans leurs frais. Puis, au fur et à mesure des inscriptions, ils sont 115 le samedi et 90 le dimanche. Ils sont heu-



Les 40 ans



reux de vous annoncer qu'une fois les comptes bouclés ils verseront 400 € pour les 40 ans du restos du cœur. Les 40 ans remercient chaleureusement les Malafertois pour leur engouement, et se réjouissent déjà de se retrouver dans 5 ans.



Les 80 ans

Conseillers municipaux



Annick FALCAND

Bruno BOURY



Los Bricolos

Un début 2025 dans le froid, mais avec le sourire !

Comme la tradition l'exige dans le Sud-Ouest, et malgré un vent glacial, nos gais lurons sont allés souhaiter leurs vœux au maire de Malafretaz, en fanfaronnant devant sa porte avec leurs instruments de musique. Une surprise appréciée par Gary. Les pompiers en manœuvre ce jour-là ont également pu profiter de l'ambiance, les musiciens s'amusant à jouer « Où sont passés les tuyaux ? ».

La matinée a aussi été l'occasion de concrétiser un projet tenu secret. Sylvain Belfis, élu de la commune, a souhaité que la banda locale reprenne une tarentelle italienne comme hymne de Malafretaz, initialement joué par un accordéoniste. Le titre retenu est « La festa du Marco de Malaf » ! Il est venu enregistrer les Bricolos après que nous ayons travaillé pendant plusieurs mois sur ce morceau. Cette œuvre « locale » a été partagée avec les Malafertois et avec nos amis américains lors de la cérémonie des vœux, en janvier dernier.



Vous avez peut-être retrouvé votre Banda préférée le 6 avril à l'occasion de la fête des conscrits organisée par les jeunes Marboziens de 40 ans !

Des conscrits toujours ravis

Les Bricolos ont également eu l'honneur d'accompagner les classards de Bourg-en-Bresse et de Jassans-Riottier pour leur fête des conscrits. Prêts à affronter les pires météo, c'est avec détermination et enthousiasme qu'ils ont arpenté les rues et ont participé à l'animation de ces belles fêtes rassemblant de nombreuses personnes.



L'agenda des Bricolos

Restez en alerte sur les réseaux, la soirée tapas revient le 7 juin ! Les places seront mises en vente prochainement.

Comité de fleurissement

Du changement au fleurissement



Lors de l'assemblée générale, la présidente Monique Favre a remis sa démission. Un nouveau bureau a été mis en place avec 2 co-présidents, Gérard Brevet et Alain Chanel, secondés par Michel Penin à la trésorerie et Évelyne Penin au secrétariat. Dominique Fillardet, Lionel Sciarrino et Estelle Giroud sont venus renforcer le groupe.

Les travaux ont déjà commencé avec la réfection de certains massifs, notamment devant la mairie, l'église et la salle de réunion. Des vivaces ont été plantées, quelques arbustes ont été déplacés. Le reste des plantations se fera courant mai.

Amicale des donneurs de sang

L'amicale des donneurs de Sang organise une collecte le **mercredi 7 mai de 15h30 à 19h** à la maison des solidarités Montrevel-en-Bresse.

Pour rappel un don = 3 vies sauvées.



Dominique MICHEL

Vincent GUICHARDAN



Malafretaz Lecture

De belles animations

La permanence du samedi 29 mars a été animée avec la venue de Mylène Bouilloux, autrice du livre « La fleur de chardon et la rose ». Elle en a conté l'histoire et proposé avec les bénévoles de la bibliothèque plusieurs activités se rapportant au thème des fleurs. Son livre est adapté au jeune public de 4 à 10 ans et aborde le thème de la différence et des rapports intergénérationnels.

Le bénéfice de sa vente du 29 mars est offert au CCAS qui œuvre sur la commune auprès des personnes âgées.

Une animation « Premières pages », pour les enfants de 0 à 3 ans, est programmée le samedi 24 juin de 9h30 à 11h. Les bénévoles proposeront diverses activités et contes puis offriront le livre financé par le département. « Attention, il y a un loup dans cette histoire ! » N'hésitez pas à venir avec votre enfant, ce jour-là, à la bibliothèque pour partager avec lui un moment privilégié.



Moment du conte « La fleur de chardon et la rose » avec Mylène Bouilloux.



Les 2 co-présidentes et Mylène Bouilloux.

Une dizaine de nouveaux livres « gros caractère » a rejoint les étagères. D'autres albums, romans et BD seront mis en service ce printemps.

En juin, toutes les bibliothèques du réseau de Montrevel-en-Bresse changeront de logiciel. La nôtre en fait partie, nous serons donc obligés de fermer quelques jours (à priori du 17 au 27 juin).

Pour rappel, l'accès et les prêts sont gratuits.

La bibliothèque est ouverte le lundi de 10h à 12h et le samedi de 9h30 à 11h30.

Elle sera fermée le 28 avril, le 3 mai et en août.



Conseillers supplémentaires



Sophie MAZIER

Jérôme MERLE



VAB

Deux champions de l'Ain de cross

Le VAB compte 173 athlètes. Parmi eux, quelques jeunes habitants de la commune se sont remarquablement distingués lors de la saison de cross qui vient de s'achever.

Agathe Berrod, du haut de ses 8 ans, s'est imposée sur toutes ses courses. Au championnat de l'Ain, elle confirme ses précédents podiums et s'empare aisément du titre.

Du côté des benjamins, un groupe de copains de Malafretaz se dispute les premières places. À leur tête, Maxime Boury signe une très belle course au championnat de l'Ain, sur le parcours technique et difficile de Valserhône. Il devance ses concurrents et remporte le titre.

Derrière lui, les excellentes places de Maël Louat, 4^e, d'Oscar Berrod, 5^e et de Sacha Boulon Poncet, 6^e, permettent aux benjamins d'obtenir le titre par équipe.

Au championnat de zone Vallée du Rhône regroupant les crossmen des comités de l'Ain, de la Drôme-Ardèche et du Rhône-Lyon Métropole, Maxime Boury confirme ses performances de la saison et finit dans le top 10 avec une belle 8^e place sur les 61 partants.

Par équipe, avec notamment Maël Louat et Sacha Boulon Poncet, ils montent sur la 3^e marche du podium de ce championnat très disputé.



On peut également noter les belles courses de la cadette, Roxanne Boury, toujours très présente en cross et les participations de Salomé Boulon-Poncet, Alix et Axelle Boury.

On retrouvera sans aucun doute l'ensemble de ces athlètes lors de la saison sur piste qui va bientôt débuter.

Nez de cochon

La première sortie de l'année

Samedi 15 mars, le club Citroën Le Nez de Cochon a organisé sa première sortie de l'année.

Vingt-quatre membres étaient au rendez-vous et se sont promenés à bord de leurs onze voitures sur un joli circuit tracé dans la neige au-dessus de Nantua et Charix, en passant par le lac Genin. Même sans le soleil, les paysages enneigés ont agrémenté la balade et donné l'occasion de belles batailles de boules de neige. Une première « mise en jambe » des mécaniques qui fut bien appréciée ainsi que la halte déjeuner au restaurant de la Cascade au Poizat-Lalleyriat.



Comité des fêtes

Mauvais casting

Le samedi 29 mars le Comité des fêtes a organisé la nouvelle édition de sa soirée théâtre.

Une manifestation assez récente qui s'est bien intégrée dans le calendrier et qui est très attendue par les Malafertois. La preuve en est, plus de 150 personnes ont répondu présentes pour assister à la représentation.

Cette année c'était au tour de la compagnie « Les 3 coups de balai » de se produire sur scène avec la pièce « Mauvais casting ». Une histoire où un couple d'acteurs, croyant se rendre



L'association remercie les personnes présentes et vous invite d'ores et déjà pour une prochaine représentation.

Une nouvelle réussite pour la vogue de printemps

La traditionnelle vogue de printemps, organisée par le Comité des fêtes, s'est déroulée le week-end des 12 et 13 avril. La grande question qui taraudait les organisateurs était de savoir si le beau temps allait être de la partie, en particulier pour le dimanche, journée au cours de laquelle se tient le vide-grenier.



Le repas paëlla du samedi soir a encore tenu toutes ses promesses : des convives nombreux, un excellent repas et une bonne humeur à toutes les tables.



Après cette dégustation, les convives ont rejoint les personnes présentes sur la fête foraine pour profiter du feu d'artifice. Grands et petits ont été émerveillés par ce spectacle musical tout en couleurs.



Et pourtant, ils sont venus en nombre pour chercher les désormais célèbres Mac Malaf et les frites préparés par les spécialistes Nicolas Prat et Antoine Poncet. Après un si bon repas animé chaleureusement par Los Bricolos, les gens ont profité des attractions présentes dans le village.

Le Comité des fêtes tient à remercier les 44 courageux exposants et les forains ayant animé le village pendant ces 2 jours, sans oublier l'ensemble des personnes qui ont contribué, d'une façon ou d'une autre, à faire de cette belle manifestation un nouveau succès.



Boule lyonnaise

Jordan et Stéphane, un duo de choc !

En avril 2022, dans une précédente édition de notre MalaF'Actu, nous vous parlions de Jordan Charnay, alors âgé de 16 ans, et de sa passion pour la pratique de la boule lyonnaise.

Au cours de ces 3 dernières années, Jordan a constamment progressé, que ce soit au sein de l'Union Bouliste de Dommartin lors de compétitions traditionnelles (comme les concours organisés dans nos villages) ou du Secteur Bouliste Bressan lui permettant d'accéder à des compétitions nationales.

Aux côtés de son père Stéphane, également double licencié, et de 11 autres boulistes, il a ainsi participé aux championnats de France de nationale 3.

Dans une poule constituée de 6 équipes et à l'issue de doubles confrontations en matchs aller/retour, l'équipe a cumulé 9 victoires pour 1 seule défaite.

Qualifiée pour les 16^e de finale, l'équipe s'est hissée jusqu'en finale après avoir écarté les clubs de St-Martin-en-Haut, Roman-sur-Isère, Albi et Montfaucon-en-Velay.

Le 29 mars dernier à L'Arbresle, la pression était au rendez-vous lors de la finale face à Briançon, tant pour les 13 co-



quippers que pour leurs 2 entraîneurs.

À l'issue d'une succession de jeux (en tête-à-tête, combiné, double et triple) très disputés, et de tirs progressifs et de précisions intenses, les Briançonnais se sont imposés sur le score de 29 à 23.

Même si la déception semble légitime, cette défaite en finale vient clôturer une saison vraiment exceptionnelle !

Tout d'abord, elle donne l'opportunité à ce club sportif d'accéder au niveau supérieur, la nationale 2.

D'autre part, elle a permis à Jordan, notamment, de briller lors du tir progressif. Lors de cet exercice, le but est de tirer et de toucher le plus de boules possibles durant 5 minutes. À ce jour, sa meilleure performance est de 42 boules touchées sur 47 tirées, soit 89 % de réussite en lançant une boule toutes les 6,4 secondes pendant 5 minutes ! Il s'agit là d'une réelle performance d'adresse et d'endurance.

Enfin, Jordan et Stéphane sont devenus ensemble, vice-champions de France !

Gageons que cette belle aventure en appelle beaucoup d'autres !



Commémoration du 8 mai à 10h15

Après le défilé, la municipalité sera heureuse de vous convier au verre de l'amitié.

Intergénérationnel

Les travaux du terrain multisport ont débuté

C'est officiel, les travaux du terrain multisport intergénérationnel ont débuté le 14 avril.



La société Perrier, entreprise de terrassement interviendra en 2 fois : en début de chantier pour la préparation de la plateforme et en fin de chantier pour les finitions et embellissements de l'espace.

Entre ces deux phases, la société Kompan viendra mettre en place les équipements : city stade, agrès fitness, jeux et bancs. La durée des travaux est estimée à 2 mois, période pendant laquelle une zone de sécurité et d'interdiction au chantier sera matérialisée afin d'éviter tous risques d'accidents.

Pour certains, ces deux mois paraîtront long, mais très vite ils diront : « ça valait le coup d'attendre ! »

Nous vous espérons nombreux pour tester les activités qu'offrent ce nouvel équipement. Vous pouvez également vous y retrouver pour passer un moment convivial.

Information générale

Campagne de prévention et de lutte contre les frelons asiatiques



Cette année, la commune s'est dotée de 10 pièges à frelons. Ils sont conçus de façon à éviter l'entrée d'insectes utiles à notre environnement.

Ces pièges (dont 4 nouveaux modèles) sont répartis en divers lieux où des nids secondaires avaient été tardivement repérés. Cette année, le référent communal est le nouvel employé technique, Titouan Béréziat.

Lors de vos déplacements, il est demandé de ne pas toucher aux pièges et de ne pas les ouvrir.

Malgré ces recommandations, nous regrettons la disparition de l'un de ces pièges.

En cas de présence de ces insectes, nous vous invitons à prévenir la mairie qui fera le nécessaire pour leur destruction.

LUTTE ANTI-VECTORIELLE

MOUSTIQUE TIGRE

Maintenant qu'il est **LÀ**, à nous d'agir **ICI**

Chikungunya Dengue Zika
PROTÉGEZ-VOUS
DES MOUSTIQUES TIGRES

3 BONS RÉFLEXES

- 1** Je me protège
- 2** Je supprime les eaux immobiles
- 3** En cas de voyage dans une zone à risque : Je m'informe avant de partir, Je me protège aussi à mon retour, Je consulte en cas de doute

Nous sommes tous mobilisés pour vous protéger. Ensemble, évitons la propagation de maladies infectieuses par le moustique tigre.

Administration

État civil du 1^{er} janvier au 31 mars 2025

LES NAISSANCES

Pas de naissances.

LES MARIAGES

• **Riquier Laurent et Derbay Émilie**, 4 janvier 2025.

LES DÉCÈS

• **Jourdren Danielle**, 13 janvier 2025, 67 ans
• **Bourgeois épouse Genot Giselle**, 9 février 2025, 96 ans.

LES PERMIS DE CONSTRUIRE

• **Zickler Marc et Di Piazza Marie-Joseph**, route de la Bollardièrre, construction d'une maison individuelle.
• **Fion Laurine et Massart Jean-Baptiste**, route de Seillièrre, construction d'une maison individuelle.

IMPORTANT : nous rappelons qu'avant la réalisation d'un projet de construction, il est nécessaire d'engager les démarches administratives adaptées. En cas de doute ou de questions, vous pouvez inter-rogier le secrétariat de la mairie.

Alerte SMS

Vous pouvez vous inscrire gratuitement et anonymement depuis le lien en bas de la page d'accueil du site internet ou bien sur le lien www.malafretaz.fr/sms ou encore en utilisant le flash code ci-contre :



Vous trouverez ci-dessous un second flash code qui vous permettra de vous retirer de la liste d'envoi des informations scolaires, de modifier l'adresse liée à votre numéro de téléphone en cas de déménagement ou si vous souhaitez tout simplement vous retirer définitivement des listes de diffusion.



Pour rappel, n'indiquer pas votre nom ni le numéro de votre rue, ces informations ne sont pas utiles à ce service.



Conception réalisation : C'est com' si...
Directeur de publication : le Maire de Malafretaz
Rédaction et photos : Mairie de Malafretaz - 185, rue du Centre, 01340 Malafretaz
Tél. 04 74 25 41 27
Impression : Réalisaprint
Tirage en 680 exemplaires, imprimé sur papier recyclé.
Périodicité : trimestrielle, distribué gratuitement.

